

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°20231109-05

Présents (13) : Hélène BOULAS, Christine CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Olivier ROCHAS, Maud SARMEO

Absents ayant donné pouvoir (2) : Alain TERRAIL (procuration à Pascal PEREZ), Catherine RISSOAN (procuration à Danielle JOLLAND)

Absents (8) : Sébastien CARRE, Bernard CROZAT (excusé), Christine FIGUET (excusée), Régis MARCEL (excusé), Amélie RAVEL (excusée), Sylvie ROUVIER (excusée), Laurent TERRAIL (excusé), Isabelle VATANT (excusée)

Secrétaire de séance : Maud SARMEO, assistée de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET : Archives – Convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition d'un archiviste

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le livre II du Code du patrimoine

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

Considérant que le Centre de Gestion de la Drôme (CDG26) assure depuis 1999 une mission facultative avec son service d'archivage itinérant, en mettant à disposition des collectivités un personnel spécialisé intervenant à la journée

Considérant que l'adhésion à ce service se fait par voie de convention passée pour 3 ans entre le CDG26 et la collectivité pour un nombre de journées d'intervention déterminé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un archiviste par le Centre de Gestion de la Drôme annexée à la présente
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous actes afférents

Envoyé en préfecture le 10/11/2023

Reçu en préfecture le 10/11/2023

Publié le

ID : 026-212602064-20231110-D231109_05-DE

SLOW

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	13
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	15
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 10 novembre 2023

Le Maire
Olivier ROCHAS

Le Secrétaire de séance
Maud SARMEO

